



## Commune d'Abriès

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 04 SEPTEMBRE 2018 COMPTE-RENDU DES DÉBATS

L'an deux mille dix huit, le 04 septembre à 20h00, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jacques Bonnardel, Maire.

Date de convocation: 28 août 2018

Étaient présents : Jacques BONNARDEL, Cristel FRANCESCHI, Martine GROPELLIER, Eric DUCHENNE, Magali GARNIER, Christian ANDRES, Francis PIN, Emmanuel MIEGGE, Philippe DI MARCO, Robert BOURCIER

Était absent : Olivier BACQUART (pouvoir à Cristel Franceschi)

Secrétaire de séance : Emmanuel MIEGGE

#### Ajout de points à l'ordre du jour:

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour du Conseil Municipal en rajoutant les points suivants:

- Répartition du déficit des ambulances de l'hiver 2017/2018
- Renouvellement de la convention pour l'entretien des sentiers avec le Parc PNRQ (2017/2019)
- Décision Modificative pour le budget de l'Eau Potable (montant Agence de l'Eau à ajuster)

Vote : 10 voix pour

1 voix contre (E. Duchenne)

En l'absence de l'unanimité du Conseil Municipal, un Conseil Municipal sera convoqué prochainement pour traiter de ces points.

## **DELIBERATIONS**

### **1. Achat chargeur polyvalent**

Un appel d'offre a été organisé dans le cadre de l'achat d'un chargeur polyvalent et de ses équipements entre le 20 juin et le 10 juillet 2018

Trois lots étaient concernés: Lot 1 : Chargeur / Lot 2 : Etrave / Lot 3 : Balayeuse.

Monsieur le Maire propose de suivre les choix de la Commission d'Appel d'Offres qui a étudié et comparé l'ensemble des offres :

- Lot 1 : Chargeur : Société ASM :           montant du marché :111 900 €
- Lot 2 : Etrave :     Société BIALLER : montant du marché : 13 400 €
- Lot 3 : Balayeuse : Société ASM :       montant du marché : 8 600 €

Vote : 8 voix pour, 1 contre, 2 abstentions.

## **2. Questions diverses :**

### Garderie Périscolaire :

La garderie, mise en place l'année dernière dans les locaux de cantine de l'école : a été un succès parmi les jeunes parents et a été reconduite pour l'année scolaire 2018/2019 . Suite à cette première expérience et afin de tenir compte des horaires de franchissement de la route provisoire du Pas de l'Ours, une adaptation et une simplification des horaires et des tarifs est en cours de réflexion.

Ménage de l'École : Suite à la défection de la personne sollicitée pour assurer le ménage de l'école, une recherche est en cours (entreprise de nettoyage, ou emploi communal ou autoentrepreneur)..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.